

Compte-rendu de l'atelier « Création d'un outil de valorisation des compétences adaptable au public en situation de fragilité par rapport à l'emploi »

Jeudi 7 décembre 2006 - Projet FAME (EQUAL)



EQUAL



1. Personnes présentes et excusées

- M. Benoît NIZET, AWIPH
- Mme Anne-Laure DELVAUX, A4CFP (AWIPH)
- Mme Cécile MAJCHRZAK, BIEF
- M. Axel VAN WEYNENDAELE, AWIPH
- M. Eddy DAMBLY, IFAPME
- Mme Mai-Nga TRAN, CRT (Tinlot)
- Mme Jennifer MICHE, IFAPME
- *Mme Anne-Gaëlle PETIT, AWIPH*
- *Mme Sognia ANGELOZZI, EWETA*
- *M. Francesco PALMERI, CEPAG*
- *M. Nicolas LATTEUR, CEPAG*
- *M. Alain EVRARD, AWIPH*
- *Mme Marie SPAEY, SAW-B*
- *M. Patrick MELIN, CPAS de Verviers*
- *Mme Rosa MONTAGNER, FOREM*
- *Mme Sonia ANGELOZZI, EWETA*
- *M. Raymond ROCKX, CEPAG*
- *Mme Anne-Marie ANDRUSZYNY, CEPAG*
- *Mme Antonietta LEONE, EWETA*
- *Mme Sylvie LAMBINON, TRACE !*

2. Ordre du jour (09H30-16H00)

- Analyse en groupe de travail du questionnaire qualitatif à destination des intervenants et des bénéficiaires.
- Poursuite des travaux consacrés à la construction du cadre logique.
- Fixer l'ordre du jour des prochaines rencontres de l'atelier (cf. point 4).

3. Compte-rendu

a) Analyse du questionnaire

M. A. VAN WEYNENDAELE représente l'action liée au questionnaire qualitatif à destination des intervenants et des bénéficiaires en rappelant les étapes de construction de ce dernier.

En effet, nous nous trouvons toujours en phase de validation de son contenu. Par conséquent, il ne doit pour l'instant pas être diffusé.

Ensuite, les participants présents sont invités à parcourir le questionnaire et à faire part de leurs éventuelles remarques et modifications.

Selon Mme Cécile MAJCHRZAK, il existe une équivalence des interrogations entre les deux questionnaires. Néanmoins, afin de pouvoir comparer, il est nécessaire d'harmoniser au maximum les questions posées dans les deux questionnaires (intervenants-bénéficiaires).

Modifications

Questions 1 et 2

- Fusion de ces deux interrogations.
- Ajouter à la question 1, « si non, allez directement » aux questions 8 et 9.

Question 3 : ajouter une case à cocher « médecin » - « équipe médicale » - « moniteur/éducateur ».

Question 4 : « Estimez-vous que la charge liée à l'utilisation de ce genre d'outil en vaille la peine ? ».

Remarques

- Paginer le questionnaire.
- Identifier la qualité de la personne qui remplit le questionnaire et la structure à laquelle il appartient (prévoir un cadre).
- Dater les versions du questionnaire : modifié le... .

Ne pourrions-nous pas pré-tester le questionnaire ? A cette fin, les partenaires présents s'engagent selon la ventilation suivante à réaliser un pré-test pour le 21 décembre 2006 au plus tard.

- Le BIEF : 1 intervenant.
- L'IFAPME : 1 intervenant.
- A4CFP : 1 bénéficiaire et 1 intervenant.
- CRT Tinlot : 1 intervenant et 1 bénéficiaire.

Au total, le questionnaire sera prétesté auprès de 4 intervenants et de 2 bénéficiaires. Les résultats de ces questionnaires seront compilés par M. Axel VAN WEYNENDAELE et envoyé aux partenaires au plus tard une semaine avant le 15 janvier 2006.

En effet, à cette date, les partenaires analyseront en atelier les résultats obtenus. Cette rencontre se tiendra à Dinant selon les informations suivantes.

Lundi 15 janvier 2007 de 10H00 à 12H00

rue Fétis 63c à Bouvignes Dinant

Personne de contact : M. Eddy DAMBLY - 0476/75.12.81

En ce qui concerne l'administration proprement dite du questionnaire, il a été prévu que chaque partenaire le fasse passer à minimum 3 bénéficiaires et 3 intervenants une fois le document amélioré sur base du pré-test.

b) Construction du cadre logique

Mme Cécile MAJCHRZAK remet un document intitulé « Indicateurs Objectivement Vérifiables – IOV » afin de nous permettre de compléter la colonne du cadre logique consacrée aux IOV.

Au cours de la construction du cadre logique, il est apparu important aux partenaires présents d'établir la liste des participants au Comité de suivi.

Intuitivement, il s'agit des structures partenaires du projet européen FAME impliquées dans les travaux de l'atelier de création d'un outil de valorisation des compétences adaptable au public en situation de fragilité par rapport à l'emploi.

A ce sujet, Mme Cécile MAJCHRZAK précise que l'identification des membres du Comité de suivi représente en soi une activité qui devra s'organiser en fin de projet c'est-à-dire avant le 31 décembre 2007.

A l'heure actuelle, nous pouvons d'ores et déjà identifier les structures membres suivantes.

1. EWETA
2. IFAPME
3. TRACE !
4. FOREM
5. BR de Liège
6. BR de Dinant
7. SAW-B
8. CRT de TINLOT
9. A4CFP

Néanmoins, un élargissement des structures composant le Comité de suivi sera envisagé en fonction du nombre de structures extérieures souhaitant utiliser l'outil de valorisation des compétences.

En d'autres termes, le Comité de suivi sera créé au lancement de l'outil après les tests de validation de ce dernier.

Ce Comité a pour finalité de fonctionner au-delà de la fin du projet FAME. En ce sens, il représente un organe pérenne de suivi de l'outil créé.

CADRE LOGIQUE (stratégie construction et utilisation de l'outil)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	L'émergence de projets socioprofessionnels des personnes en situation de fragilité est favorisée et facilitée	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de fragilité (Nous sommes ici dans ce qu'on appelle un « cadre logique imbriqué », c'est-à-dire qu'il prend naissance à partir d'un autre niveau de cadre. Cet indicateur correspond à un niveau supérieur d'objectif.). - Au terme de la période de lancement de l'outil, 50% des personnes qui l'ont reçu ont entamé la procédure d'utilisation. - Trois mois après la période de lancement de l'outil, 25% des personnes qui ont entamé son utilisation exploitent l'outil à 50%. - Six mois après la période de lancement de l'outil, 25% des personnes qui ont entamé son utilisation exploitent l'outil à 90%. 	! Système de suivi de l'utilisation de l'outil géré par le comité de suivi = à discuter	
Objectif spécifique	<p>OS1 (Objectif spécifique 1) : Un outil de valorisation des compétences qui soit la propriété de la personne a été créé avec les acteurs concernés.</p> <p>OS2 : La diffusion et l'utilisation de l'outil ont été assurées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au terme de la période de création de l'outil, l'outil existe. - Lors de la période de création de l'outil, les utilisateurs ont été impliqués dans sa conception - Au terme de la période de lancement de l'outil, 90% des personnes ciblées l'ont reçu - Au terme de la période de lancement de l'outil, 100% des personnes qui ont reçu l'outil ont été formées à son utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - L'outil lui-même - Les PV de réunion - A voir avec le groupe 	- Garder l'assentiment des structures partenaires (aval hiérarchique)
Résultats	<p>OS1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le profil des intervenants qui utilisent l'outil a été défini 2. La structure de l'outil a été déterminée en commun <p>3. Des termes adaptables à tous les profils de personnes ont été définis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le profil existe et comprend la formulation de critères précis. (R1) - La structure existe. (R2) - La structure a été validée par 80% des partenaires. (R2) - La structure répond aux critères de : clarté, de progression, d'adaptation et de pertinence - Les résultats des pré-tests sont positifs à 60% des 90% des intervenants et des bénéficiaires interviewés. (R3) - Les résultats des tests de l'outil sont positifs à 80% pour 90% des intervenants et des bénéficiaires interviewés. (R3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les comptes-rendus de réunion de construction du profil des intervenants - L'outil existe - Le compte-rendu de la réunion de présentation de la structure de l'outil - Les résultats et le traitement des tests 	<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir les données relatives au pré-test et au test de l'outil. - Le fonctionnement du Comité de suivi permet l'intégration des structures extérieures. - Les structures à la base de la construction de l'outil demeurent présentes dans le Comité de suivi et par conséquent les garants de l'outil.

	<p>4. Les attentes et les besoins des utilisateurs (bénéficiaires et intervenants) ont été pris en compte</p> <p>OS2 :</p> <p>5. Les bénéficiaires sont propriétaires des résultats de l'outil</p> <p>6. Un Comité de suivi du projet accessible aux utilisateurs a été mis en place</p> <p>7. Les utilisateurs ont été contactés et sensibilisés à l'utilisation de l'outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires intègrent dans le processus de construction de l'outil les résultats des questionnaires, rencontres, pré-tests et tests. (R4) - Le format de l'outil permet aux bénéficiaires de l'emporter et de l'exploiter. (R5) - Les bénéficiaires sont capables de reformuler seuls les résultats de l'outil. (R5) - Les résultats de l'outil sont validés par les bénéficiaires et les intervenants. (R5) - Le Comité de suivi a été mis en place : 60% des structures membres sont présentes, 75% des réunions de suivi ont été tenues sur l'année. (R6) - Les intervenants et les bénéficiaires sont invités au sein du Comité du suivi. (R6) - Des outils de communication ont été mis en place et sont effectifs. (R6) <p>A définir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes-rendus de réunions - Les résultats des enquêtes - L'outil - La reformulation écrite - Document contresigné - Comptes-rendus des Comités de suivi - Listes de présences - Document de planification - Lettre d'invitation - Flyers, forum, faq, site Internet, Parlons-en, publications des partenaires,... <p>A définir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les bénéficiaires sont en mesure d'utiliser les résultats de l'outil. - Les bénéficiaires sont preneurs de l'outil
	<u>Activités</u>	<u>Moyens</u>	<u>Coûts</u>	<u>Conditions préalables</u>
R1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établir une liste de critères de sélection des cadres d'intervention 2. Établir une liste des intervenants effectifs 3. Identifier les pré-requis des utilisateurs de l'outil (domaine d'expérience, qualification, compétences,...) et des critères d'utilisation. 			
R2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les méthodes de recueil des informations 2. Informer les utilisateurs des forces et des faiblesses de l'outil 3. Établir un mode d'emploi 4. Créer un support pour l'outil 5. Définir le contenu de l'outil 			

R3	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir des termes génériques et les expliquer 2. Établir une liste des différents utilisateurs potentiels 3. Tester 4. Découvrir les outils existants 5. Établir une carte des outils existants 				R3.3. Obtenir l'autorisation des pouvoirs organisateurs pour les tests.
R4	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établir une charte des utilisateurs dont finalités 2. Réaliser une enquête auprès des bénéficiaires et des intervenants c'est-à-dire les utilisateurs (R 5) 				
R5	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontrer les bénéficiaires 2. Créer le document de validation des résultats de l'outil 				
R6	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les termes de fonctionnement du Comité de suivi 2. Identifier des personnes de contact / de référence pour le Comité de suivi 3. Informer les utilisateurs de l'existence du Comité de suivi. 				
R7	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contacter les utilisateurs 2. Former (sensibiliser ?) les utilisateurs à l'utilisation de l'outil 				

Explications IOV

1. **Résultat 3.** Les résultats des pré-tests de l'outil sont positifs à 60% pour 90% des intervenants et des bénéficiaires interviewés. Les résultats des tests de l'outil sont positifs à 80% pour 90% des intervenants et des bénéficiaires (R3). L'idée est de réaliser plusieurs pré-tests (selon les besoins) permettant d'atteindre notre performance. Nous pourrions focaliser l'attention sur le pourcentage de personnes pour qui cela ne fonctionne pas.
2. **Résultat 6.** Le seuil des 75% signifie qu'au minimum 3 réunions du Comité de suivi sur 4 auront été organisées.

Propositions – questions de Mme Cécile MAJCHRZAK

1. On pourrait trouver dans le cadre logique un IOV (Indicateur Objectivement Vérifiable) qui mentionnerait que l'outil respecte les règles éthiques (et déontologiques) déterminées et formulées par le groupe (cf. : la Charte, par exemple).
2. Ne doit-il pas y avoir une définition du profil également pour le public cible ?
3. Serait-il pertinent de penser à un système d'évaluation par le groupe de suivi de l'utilisation de l'outil (qui poserait, par exemple, la question suivante : « combien de personnes travaillent sur les autres parties de l'outil ? », « Qui ? », « pour quelle(s) institution(s) ?, etc.) ?
4. Pour la formulation des IOV liés au OS2, il serait intéressant de quantifier le nombre de personnes potentiellement ciblées par l'outil (par exemple : 300 intervenants, 50 bénéficiaires, après la période de lancement).

4. Perspectives

- Le pré-test du questionnaire sera remis **au plus tard le 21 décembre 2006** par les partenaires engagés à le faire passer en date du jeudi 7 décembre 2006.
- Le **mercredi 10 janvier 2007** de 09H00 à 16H00 à l'Administration centrale de l'AWIPH (salle du Mess) se tiendra une journée de travail consacrée à la poursuite de la construction du cadre logique dans ses aspects planification et budget.
La journée débutera par la validation des propositions de modifications du cadre logique (en bleu) et par l'appréciation des remarques (en rouge).
- L'analyse des résultats du pré-test se tiendra **le lundi 15 janvier 2007** selon les détails présentés en page 2 du présent compte-rendu.
- Pour rappel, nous rencontrons le « Self Help Emploi » de l'ACIH **le 26 janvier 2007** de 10H00 à 12H00 à Libramont (adresse encore à préciser).
- Parallèlement mais de façon complémentaire à nos travaux, je vous informe que le groupe « test » de l'outil « Inventaire des ressources personnelles (IRP) » se tiendra en compagnie de M. Vermaut-Desroches de la structure VDS FORMATION (Belfort, France) **le 1^{er} février 2007**. Certains d'entre vous avaient d'ailleurs participé à la présentation de l'outil IRP le lundi 25 septembre 2006.

Cécile MAJCHRZAK
BIEF - Conseillère en Formation & Gestion de projets

Axel VAN WEYNENDAELE
AWIPH – Service relations internationales
Coordination projets européens

